

Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art

Herausgeber: Visarte Schweiz

Band: - (1947)

Heft: 7

Artikel: Nos assemblées de 1947 à Sion = Zu unseren Versammlungen in Sion

Autor: A.D.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-626389>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SCHWEIZER KUNST ART SUISSE ARTE SVIZZERA

OFFIZIELLES ORGAN DER GESELLSCHAFT SCHWEIZERISCHER MALER BILDHAUER UND ARCHITEKTEN
ORGANE OFFICIEL DE LA SOCIÉTÉ DES PEINTRES SCULPTEURS ET ARCHITECTES SUISSES
ORGANO UFFICIALE DELLA SOCIETÀ PITTORI SCULTORI E ARCHITETTI SVIZZERI

JÄHRLICH 10 NUMMERN
10 NUMÉROS PAR AN
Nº 7
JUILLET 1947
JULI 1947

Nos assemblées de 1947 à Sion.

Quelques craintes exprimées ici et là quant au succès de nos assemblées à Sion, vu l'éloignement pour un certain nombre de collègues, n'avaient heureusement pas freiné le bel optimisme des organisateurs. Le charme de la capitale valaisanne, ses coutumes, la raclette prévue à Savièse pour le dimanche et certainement pour une grande part la perspective d'y entendre le fameux groupe mixte costumé dont l'éloge n'est plus à faire — j'ai nommé la Chanson valaisanne —, tout cela fit que plus de 100 sociétaires dont un bon nombre accompagné de leurs épouses (alors que le nombre effectif des délégués n'était que de 36), étaient réunis samedi soir 5 juillet dans la grande salle de l'hôtel de la Paix et Poste. Relevons que la délégation de St. Gall qui avait pourtant le plus long voyage, était accompagnée de plusieurs membres non délégués.

Rompant pour une fois avec la tradition du banquet officiel le dimanche, c'est au repas du samedi soir qu'avaient été invités la plupart des hôtes officiels. La municipalité de Sion était représentée par M. H. Dufour, architecte et conseiller municipal, le musée de Sion par M. Wolff. Le président de la Confédération, M. Ph. Etter, chef du département fédéral de l'intérieur et le 1er secrétaire de ce dernier, M. M. DuPasquier, de même que le Conseil d'Etat du Valais nous avaient malheureusement priés d'excuser leur absence. Mlle Hedwig Frei de Bâle nous fit l'honneur de représenter ses soeurs-artistes dont elle est la distinguée présidente centrale. Les sociétés soeurs, des écrivains, des musiciens et des architectes, ainsi que les président, trésorier et secrétaire de la caisse de secours et de la caisse de maladie pour artistes suisses étaient empêchés. M. Maurice Zermatten, le chantre par excellence du Valais, était professionnellement retenu ailleurs, ce que nous avons vivement regretté ; un fort bel article de lui a paru dans le dernier numéro de l'*Art suisse*. Au dessert déjà, la Chanson valaisanne, sous l'expertise direction de son chef distingué M. Georges Haeneni, créa l'ambiance par le charme des voix pures et cultivées, la grâce des chanteuses et le chatoiement de leurs beaux costumes aux vives couleurs. A 3 ou 4 reprises, le groupe se fit entendre, soit en choeurs d'ensemble, tour à tour malicieux ou graves soit en soli exécutés par l'une ou l'autre des choristes, dames ou messieurs. Les applaudissements ne le furent pas mesurés et la Chanson valaisanne se tailla une fois de plus un succès mérité. Si ce n'était un lieu commun que de lui décerner des louanges, j'en dirais bien plus ; mais après les éloges portés sur elle par la grande presse internationale (ne s'est-elle pas déjà souvent fait entendre à l'étranger), peu lui chaut sans doute ceux d'une follique comme l'*Art suisse* ! Qu'elle nous permette simplement de lui dire tout le plaisir qu'elle nous a procuré et de l'en remercier du fond du cœur.

Le discours du président fut le seul morceau oratoire de la soirée, mais comme toujours il sut charmer les oreilles — féminines surtout — par les paroles qu'il prononça.

Chaque convive emporta, avec espérance-nous un bon souvenir de cette soirée, une charmante eau-forte exécutée par un artiste neu-châtelois, Marcel North, et imprimée à la presse à main par Ernest Kempfer, tous deux ayant œuvré à titre gracieux. Grâces leur soit rendues, ainsi qu'à Albert Chavaz, de Savièse, dont l'aide dans l'organisation de ces journées nous fut très précieuse.

Un orchestre au rythme endiablé fit ensuite tourner les couples jusqu'à la fatidique heure de police.

Au cours de la soirée, le caissier central Theo Glinz, dans un très spirituel et amusant discours mi en français mi en allemand, remit à la section de Zurich une channe valaisanne à l'occasion de l'admission, toute récente, de son 300e membre passif. Arnold Huggler transmit les dernières nouvelles mondiales et eut son succès accoutumé.

Dimanche matin, grand beau temps (comme prévu !). L'assemblée générale fut assez promptement liquidée et les cars transportèrent à Savièse les cent et quelques amateurs de raclette ; pour beaucoup une révélation. M. et Mme Héritier firent les choses très bien ; quelques protestations — isolées du reste — s'élevèrent bien quant au nombre des MC ; (il y avait eu malentendu, avons-nous appris par la suite). Une raclette, ça se déguste, ça se mange, ça s'arrose mais ça ne se décrit pas. Nous n'avons pas de statistique sur le nombre moyen des portions, mais il est permis de croire que ce nombre se tient dans une bonne moyenne. Quel charmant spectacle que ces tables dressées sous les ombrages (!) d'un verger, face aux montagnes blanches ! Là aussi la gaîté était dans tous les coeurs et sur tous les visages. Le service était fait par de charmantes jeunes Savièssannes, dans leurs costumes des dimanches, comme il se doit, et M. le curé de Savièse avait bien voulu être des nôtres. L'ami Huggler y alla de son discours improvisé, des enfants chantèrent — un bon point à la petite Marie si naturelle — accompagnés à la guitare par Heussler de Zurich, et soutenus et encouragés par Gueydan de Lausanne.

Puis ce fut la descente sur Sion pour l'heure inexorable des trains, qui en car, qui à pied par les chemins pierreux, à travers les coteaux ensoleillés de « ce pays merveilleux où le Rhône a son cours, ce beau Valais qui reste mes amours ! ».

A. D.

Zu unseren Versammlungen in Sion.

Wenn auch zuvor einige vereinzelte Stimmen den Erfolg unserer Versammlungen in Sion, wegen der grossen Entfernung für manche Kollegen, in Frage stellten, so vermochten dieselben doch den freudigen Optimismus der Veranstalter nicht zu beeinträchtigen. Der Reiz des walliser Hauptortes, seine Sitten und Gebräuche, die für den Sonntag vorgesehene « Raclette » und gewiss nicht zuletzt die Aussicht einmal die berühmte Trachtengruppe « Chanson Valaisanne » nicht nur zu hören sondern auch zu sehen, alles das bewirkte, dass über 100 Mitglieder, zum Teil von ihren Gattinnen begleitet sich am Samstag Abend den 5. Juli im grossen Saal des Hotel Paix & Poste einfanden.

Mit der Gewohnheit das offizielle Bankett am Sonntag abzuhalten wurde für einmal gebrochen und es wurden die offiziellen Gäste schon auf den Samstag Abend eingeladen. Der Stadtrat von Sion liess sich durch Herrn H. Dufour, Architekt und Stadtrat, das Museum durch Herrn Wolff vertreten. Bundespräsident Etter, Vorsteher des eidg. Departements des Innern, dessen 1. Sekretär Herr M. Du Pasquier sowie der Regierungsrat des Kanton Wallis liessen sich leider entschuldigen. Frl. Hedwig Frei, Zentralpräsidentin der Malerinnen und Bildhauerinnen beeindruckte uns durch Ihre Anwesenheit. Die Vertreter der 3 Schwestergesellschaften, der Schriftsteller, Tonkünstler und Architekten, wie auch der Quästor und der Aktuar der Unterstützungskasse und der Krankenkasse waren an-

der Teilnahme verhindert. Der Sänger par excellence des Wallis, Maurice Zermatten, dessen schöner Aufsatz in der letzten Nummer der *Schweizer Kunst* alle erfreute, war leider beruflich anderswo in Anspruch genommen, was sehr bedauert wurde. Die « Chanson Valaisanne » unter der vorzüglichen Leitung von Herrn G. Haenni stellte schon während des Desserts durch den Reiz ihrer reinen geschulten Stimmen und den Anblick ihrer farbenprächtigen Trachten die richtige Stimmung her. Beglückt wurden die ernsten oder die mehr schalkhaften Chöre, wie auch die von einzelnen Damen oder Herren gesungenen Lieder aufgenommen. Jeder einzelne Vortrag rief stürmischen Beifall hervor. Ich will mir nicht anmassen der « Chanson Valaisanne » ein hohes Lob zu singen, ist dies doch von berufener Seite in der grossen internationalen Presse schon so rühmlich geschehen. Uns möge nur erlaubt sein zu sagen, wie sehr uns ihre Kunst erfreute und dass wir für ihre Darbietungen herzlich danken.

Die Rede des Zentralpräsidenten war die einzige. Wie immer aber wusste er seine Zuhörer — besonders die weiblichen — zu entzücken. Jeder Gast konnte eine lustige vom Neuenburger Kollegen Marcel North ausgeführte und von Ernst Kempter auf der Handpresse gedruckte Radierung als Erinnerung an den Abend mitnehmen. Den beiden Kollegen sei für ihre selbstlose Arbeit gedankt. Ebenso gebührt auch dem Maler Albert Chavaz, Savièse, dessen Mitarbeit an der Organisation der Tagungen sehr wertvoll war, unser Aller Dank.

Im Laufe des Abends übergab Zentralkassier Glinz, begleitet von einer humorvollen, geistreichen Ansprache, halb deutsch halb französisch, der Sektion Zürich eine Walliser Kanne in Anerkennung der Werbung ihres 300sten Passivmitgliedes. Arnold Huggler erlangt mit seinen neuesten Nachrichten aus aller Welt stürmische Heiterkeiterfolge.

Sonntag früh begrüßte uns, planmäßig, schönstes Wetter. Die Arbeiten der Generalversammlung wurden ziemlich rasch erledigt und in Autocars fuhren dann mehr als 100 Raclette-Liebhaber nach Savièse hinauf. Für manche war dieses eine Entdeckung! Herr und Frau Héritier waren für gute reichliche Verpflegung besorgt. Wohl wurden einzelne Proteste wegen der Anzahl der geforderten MC laut, es stellte sich aber nachträglich als Missverständnis heraus. Eine Raclette kann man essen, geniessen und begiessen, aber kaum von ihr erzählen! Leider wurde keine Statistik über die Durchschnittszahl der Portionen aufgestellt; wir haben aber guten Grund zu der Annahme dass dieselbe eine befriedigend hohe war. Die auf einer Wiese aufgestellten, gedeckten Tische, die fernen hellen Schneeberge und das strahlende Wetter zauberten Fröhlichkeit in die Herzen und die Gesichter. Hübsche Savieserinnen in Sonntagstracht sorgten für die Bedienung. Auch der Herr Pfarrer von Savièse schien sich unter uns wohl zu fühlen. Kollege Hugger hielt eine flammende improvisierte Rede, Kinder sangen (ein Bravo dem kleinen, ungekünstelten Mariechen!) an der Gitarre von Heussler, Zürich begleitet und von Gueydan, Lausanne ermuntert und unterstützt.

Dann meldete sich die unerbittliche Zeit. Mit dem Autocar oder zu Fuss ging es nach Sion hinab. Zu Fuss über die steinigen Wege der durchsonnten Weinberge des schönen, lieben Wallis!

A. D.

mes plus heureux? Je pense que ce sont les années qui vont venir qui nous dicteront notre réponse. Mais les statuts ne suffisent pas, il leur faut des prescriptions d'application! Je vous avais laissé entendre, l'année dernière, que ce règlement pourrait être approuvé par cette assemblée, mais si la commission nous en a donné hier, à l'assemblée des délégués, un aperçu qui nous édifie sur son long travail, ce n'est qu'après que tous les articles auront paru dans notre journal, que nous pourrons les soumettre à votre approbation. Votre comité pense en effet suivre la marche qui avait été adoptée pour les statuts afin que chacun de nos membres puisse en avoir connaissance et en discuter au sein de sa section.

L'exposition nationale de 1946 à Genève, est encore présente à toutes vos mémoires mes chers collègues, mais je doute que le souvenir qu'elle vous a laissé, soit pour tous un bon souvenir. Cette exposition a fait couler beaucoup d'encre, elle a donné lieu à des critiques plus ou moins justifiées, et son organisation a semblé à beaucoup de nous, manquer d'élémentaire justice. Nous ne savons pas si cette manifestation aura encore lieu, mais ce ne serait en tous cas pas avant l'année 1951 et votre comité pense, en temps opportun, vous faire approuver les propositions qu'il désire adresser au département fédéral de l'intérieur à ce sujet.

La Société suisse des beaux-arts a organisé sa « Régionale » cette année. Nous avons été appelés à proposer une liste de nos membres pour faire éventuellement partie du jury de cette exposition. La chose nouvelle dans la nomination de ce jury, était qu'aucun des cantons dont les artistes avaient envoyé des œuvres ne pouvait y avoir un représentant.

Nous saisissions cette occasion pour exprimer à M. Jos. Müller, l'actif président de la Société suisse des beaux-arts, nos très vifs remerciements.

L'année prochaine, sans doute au commencement d'avril, s'ouvrira à Berne l'exposition de notre société. Nous aurions aimé la faire à Zurich, mais malheureusement pour nous, le Kunsthaus abritera en 1948 l'exposition du centenaire de la constitution. Le règlement de cette exposition n'est pas encore établi, il est pourtant deux choses qui sont pour ainsi dire décidées, c'est en premier lieu le jugement des œuvres par sections, et ensuite le placement des œuvres par sections également.

Dans quelques instants vous aurez à voter sur nos nouvelles prestations envers la caisse de maladie. Celles-ci ont été acceptées hier à l'unanimité par l'assemblée des délégués. Je ne doute donc pas, mes chers collègues, que vous acceptiez avec enthousiasme les nouvelles propositions que nous fait le comité de la caisse de maladie. Ainsi que vous avez pu le lire à l'ordre du jour de l'assemblée des délégués, ces propositions constituent un progrès considérable sur l'ancienne condition des assurés. Pour faire face à cette cotisation supplémentaire de frs. 500.—, votre comité ne songe pas, pour le moment, à vous demander l'augmentation de la cotisation de chacun de nos membres. C'est une chose, toutefois, qu'il nous faudra peut-être envisager, surtout si le résultat financier de notre exposition ne satisfait pas nos espérances. Cette augmentation pourrait être de frs. 1.— par membre. Il a été encore envisagé une autre façon de faire face à cette nouvelle dépense. Ce serait de porter de 3 à 4% le pourcentage que la société préleve sur les ventes faites à notre exposition. C'est une chose qui pourra faire partie du règlement de notre prochaine exposition, règlement qui vous sera soumis en temps voulu. Mais à ce sujet, je voudrais vous dire que, comparativement au nombre de ses membres, la Société suisse des beaux-arts paie à la caisse de maladie frs. 11.— par membre alors que notre société ne paie que frs. 4.25. Nous devons donc faire un effort.

J'ai reçu ces derniers jours, le rapport pour 1946, de la caisse de secours et de la caisse de maladie. Parmi toutes les choses intéressantes qui y sont contenues, je veux vous faire part de celle-ci: pendant l'année 1946, la caisse de secours est venue en aide à 67 artistes avec une somme globale de frs. 32.805,60; somme qui n'avait jamais été atteinte pendant les 33 années d'existence de la caisse. Pendant la même année, la caisse-maladie a payé pour 57 malades, 46 hommes et 11 femmes, la somme de frs. 10.810.—, ce qui fait un total de versements pour les deux caisses de frs. 43.615,60. Je pense, mes chers collègues, qu'il est inutile que j'attire votre attention sur l'ampleur de ces chiffres, et combien nous devons être reconnaissants à Monsieur le Dr. Koenig et au comité tout entier de ces deux caisses. Grâce à leur parfaite gestion, gestion entièrement bénévole, ces Messieurs sont arrivés à nous faire les bénéficiaires de deux institutions magnifiques. Nous ne devons donc rien négliger pour faciliter leur tâche, et ne pas oublier que chaque versement que nous faisons à la caisse de secours n'est pas seulement le résultat d'une obligation, mais bien aussi, et surtout,

Rapport présidentiel à l'assemblée générale de Sion le 6 juillet 1947.

Mes chers collègues,

Je voudrais avant toute chose vous lire les noms des collègues qui nous ont quittés depuis notre dernière assemblée générale. Nous ne les reverrons plus. Parmi eux nous comptons de vieux amis, chacun d'eux comptait de vieux amis, et ce n'est pas sans tristesse que je vais vous les nommer:

Alexandre Cingria, peintre à Genève	H. Coutau, peintre à Genève
Werner Koch, peintre à Bâle	Louis Bellmont, graveur à Zurich
Karl Steiger, peintre à Zurich	Hiram Brulhart, peintre à Fribourg
Oswald Pilloud, peintre à Fribourg	Hans Frei, médailleur à Bâle
Maurice Sarkisoff, sculpteur à Genève	Otto Rüegger, peintre à Saint-Gall
Albert Kohler, peintre à Ascona	Fritz Kunz, peintre à Zoug
Max Burgmeier, peintre à Aarau	Augusto Giacometti, peintre à Zurich
Alexandre Mairet, peintre à Genève	

Ne trouvez-vous pas qu'ils sont bien nombreux? Levons-nous, mes chers collègues, pour honorer leur mémoire.

Depuis une année, nos nouveaux statuts sont en vigueur. Dois-je vous dire que nous en sommes bien heureux, ou que nous en som-